

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présents : 35

N°104

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 8 JUILLET 2019

L'AN deux mille dix neuf, le 08 juillet, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 2 juillet 2019, s'est réuni en Mairie à 18h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, KOUAME Akoua Marie, PEJOUX Claudine, NEDELEC Sozig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, FAGARD Alice, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, RACHEDI Hakim, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, VANNIER Jean-Yves, ALVES Presilya.

Représentés par :

| | |
|--------------------------------|------------------------------|
| Madame Laurence GRARE | Monsieur Salah CHIBAH |
| Madame Danielle MARINO | Monsieur Jean-Jacques KARMAN |
| Monsieur Fethi CHOUDER | Madame Sandrine LE MOINE |
| Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI | Monsieur Boualem BENKHELOUF |
| Monsieur Antoine WOHLGROTH | Monsieur Eric PLEE |
| Monsieur Guillaume SANON | Monsieur Sofienne KARROUMI |
| Madame Hana RABAH | Madame Mériem DERKAOUI |
| Monsieur Rachid ZAÏRI | Monsieur Daniel GARNIER |
| Madame Nadia LENOURY | Monsieur Damien BIDAL |
| Monsieur Arab ALI CHERIF | Monsieur Abderrahim HAFIDI |

Secrétaire de séance : Sophie VALLY

Direction de l'Administration Générale/Service des Affaires
Juridiques et du Domaine

OBJET : Avenant à la convention d'intervention foncière conclue entre la Commune d'Aubervilliers et l'Établissement Public Foncier d'Ile-de-France (EPFIF).

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'urbanisme ;

Vu la convention d'intervention foncière conclue entre la Commune d'Aubervilliers, l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune et l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France (EPFIF) le 7 juillet 2009, pour une mission de maîtrise et de veille foncière, modifiée par avenants des 1^{er} septembre 2010, 19 janvier 2012, 12 avril 2012 et 6 juillet 2018 ;

Considérant la nécessité de mener des actions de maîtrise foncière sur plusieurs secteurs de la Commune présentant des opportunités de mutations et de reconversions ;

Considérant que l'EPFIF mène cette politique foncière sur des périmètres de maîtrise et de veille foncière définis ;

Considérant que la mission de maîtrise foncière permet d'acheter les biens nécessaires à la mise en œuvre du projet et de les porter le temps de l'avancement de la définition des projets et des éventuelles procédures d'aménagement ;

Considérant que l'action de veille foncière conduite sur plusieurs périmètres permet de procéder à quelques acquisitions ponctuelles en diffus en dehors des secteurs de maîtrise foncière ;

Considérant qu'il convient de prolonger par avenant la convention d'intervention foncière jusqu'au 31 décembre 2020 afin de permettre la poursuite de l'intervention de l'EPFIF sur le territoire de la Commune.

Adoption à l'unanimité par 45 pour

DELIBERE :

APPROUVE l'avenant prolongeant la convention d'intervention foncière jusqu'au 31 décembre 2020 entre la Commune d'Aubervilliers, l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune et l'Établissement Public Foncier d'Ile de France.

AUTORISE la Maire à signer ledit avenant.

Reçu en préfecture le : 10/07/19

Publié le : 10/07/19

Certifié exécutoire : 10/07/19

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

